

# Document explicatif – CCU 16 septembre 2025

## Informations générales

Libellé	Implantation d'un bâtiment accessoire juxtaposé et hauteur de la partie garage sur une propriété résidentielle
District	de Pointe-du-Lac
	<p><b>Localisation</b></p> 
Adresse	300, rue Pierre-Demers
	